

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 24 JUIN 2026**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 2 juillet 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : M. Kossi Eric AHIALEY

**Membres présents** : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Hervé THIBAUD, M. Grégory BRUNET, Mme Laurence MARTEL, M. Raphaël SULTANA, Mme Marie ANDREANI, Mme Patricia BENZEKRY, Mme Véronique BOUCHER, M. Frédéric RENAUD, M. Michel ARACIL, M. Stéphane GENIN, M. Emmanuel MAILLET, Mme Lætitia PEPINO, Mme Sandrine CLAUDIN, M. Samir M'HACHI, Mme Odile LEPINASSE, Mme Nadia DJELTI, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, M. Kossi Eric AHIALEY, Mme Alexcia COULY, M. Patrice BADARD, Mme Lucile MOREL, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Aline CONCHONNET, Mme Dalila KAABECHE, Mme Hélène QUINQUETON

**Membres ayant donné pouvoir** : 6

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. Marc DUBIEF  
M. Michel CHAVALARD pouvoir à Mme Marie ANDREANI  
Mme Muriel NÉMOZ pouvoir à Mme Patricia BENZEKRY  
Mme Elodie CHAZELLE pouvoir à M. Kossi Eric AHIALEY  
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ

**Membres absents**: 3

M. René SIMILLION, M. Fatih DEMIRAY, M. Hervé LEQUIN

**Délibération n°20260624DEL12**

**FINANCES**

**Budget annexe du cinéma Les Alizés - Présentation du compte administratif 2025 et du rapport annuel du délégataire**

**RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire Municipal d'arrêter le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire

Aussi, nous devons aujourd'hui approuver le projet de compte administratif 2025 du Budget annexe du cinéma Les Alizés et le rapport annuel du délégataire joint conformément à l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2025 se montent à 179 572,31 € principalement composées de 43 621,47 € de charges à caractères général et de 127 000 € de subvention au délégataire. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 172 000 €. Elles sont constituées principalement de la subvention du budget principal pour 170 000,00 €.

En investissement, 135 081,51 € de dépenses ont été réalisées pour l'amélioration du dispositif de projection. Les recettes d'investissement s'élèvent à 82 228,38 €. Il s'agit principalement de la subvention versée par le CNC à hauteur de 73 288,38 €.

Les résultats définitifs sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	179 572,31 €	172 000,00 €
	Section d'investissement	135 081,51 €	82 228,38 €
	TOTAL	314 653,82 €	254 228,38 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 €	29 224,42 €
	Report en section d'investissement (001)	0,00 €	38 371,55 €
	TOTAL	0,00 €	67 595,97 €

TOTAL (réalisations + reports)	Section de fonctionnement	179 572,31 €	201 224,42 €
	Section d'investissement	135 081,51 €	120 599,93 €
	TOTAL	314 653,82 €	321 824,35 €

Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	0,00 €	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement se monte donc à 21 652,11 € et celui de la section d'investissement à -14 481,58 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif 2025 du budget,
- **DONNER ACTE** de la présentation du rapport annuel du délégataire en application de l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,
- **CONSTATER** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2025 relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **ARRÊTER** le résultat définitif de l'exercice 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**